

Intervention de l'Unsa Education au CTM du 15 mars 2012

sur le projet de décret relatif aux modalités d'appréciation de la valeur professionnelle de certains personnels enseignants d'éducation et d'orientation

Malgré nos demandes, vous avez maintenu ce projet de texte à l'ordre du jour, ce que nous regrettons. Je ne reviens pas sur cette conception du dialogue social, Christian Chevalier ayant développé cet aspect dans son intervention liminaire. Mais il faut que vous ayez conscience que la profession ne peut comprendre ce passage en force, l'ajout de deux mois de pénalités dans ce 2^{ème} projet ajoute à la défiance déjà existante.

Nous voulons à nouveau vous dire que pour notre part, notre demande de retrait de ces textes, n'est pas synonyme d'une revendication du statut quo sur ce sujet de l'évaluation. Bien au contraire, car nous sommes les premiers à dénoncer les insuffisances et injustices du système actuel.

Parce qu'à l'unsa Education nous représentons tous les corps concernés, évaluateurs et évalués, nous serions en mesure de discuter sur ce sujet, mais, nous vous l'avons dit : pas dans le cadre de ce projet.

Oui, il faut une évolution du système d'évaluation, d'inspection, mais évolution doit rimer avec amélioration ce qui n'est pas le cas de votre dispositif bien au contraire

Il est faussé depuis le départ, parce qu'il s'intègre dans une conception GRH particulière qui prend pour cible les enseignants.

L'utilisation de 4 items du référentiel de compétences et de l'autoévaluation ne servent que de prétexte pour faire passer la mise en concurrence des enseignants entre eux, l'assujettissement au supérieur hiérarchique direct; l'individualisation des carrières sans repère collectif pour nos collègues, la limitation de l'avancement d'échelon au rythme le plus défavorable, l'ancienneté, donc pour la majorité d'entre eux c'est bien un ralentissement de la carrière, avec une nouvelle perte du pouvoir d'achat à la clé.

Nous ne sommes pas opposés au principe de l'auto-évaluation, mais le moins qu'on puisse dire c'est que votre projet est évasif sur le sujet.

Evasif aussi sur les solutions apportées en cas de jugement d'insuffisance ou de besoins de formations constatés. Vu le volume de stages proposés aujourd'hui dans l'Education nationale, on n'est pas surpris

Nous défendons le rôle des corps d'inspection dans un tel processus même s'il n'est pas exclusif. Pour nous l'évaluation relève d'un réel regard croisé Votre nouveau projet d'arrêté ne fait que confirmer l'affaiblissement du rôle des corps d'inspection dans le 2nd degré, ce que nous continuons à contester.

Un détail dans le texte : Votre conception des moments clés de la carrière des enseignants que traduit l'ordre choisi dans la rédaction du texte « titularisation, affectation en classe préparatoires des grandes écoles, avis pour les promotions de corps » prêterait à rire si le sujet n'était pas grave. Et que dire, du fait que les collègues du corps des chaires sup aient été enlevés du dispositif, idem pour les hors classe ?

Est-ce dû à une méconnaissance profonde de notre métier ? À une conception élitiste ?

Pour nous, l'évaluation des enseignants est l'une des démarches permettant d'améliorer l'efficacité du système éducatif. Son objectif principal doit donc viser à améliorer les pratiques individuelles et collectives. L'évaluation doit être formative.

Ce que vous nous présentez, ne va pas dans ce sens. Votre choix est tout autre, la GRH managériale l'emporte sur une vraie réforme de l'évaluation

Un tel dispositif, va instituer un climat détestable dans les écoles et établissements, mettre à mal le travail d'équipe nécessaire pour la réussite des élèves. L'Unsa Education est opposé à votre projet et votera contre ces textes.